

## Rester chômeur à 50 ans passés : pas une fatalité !

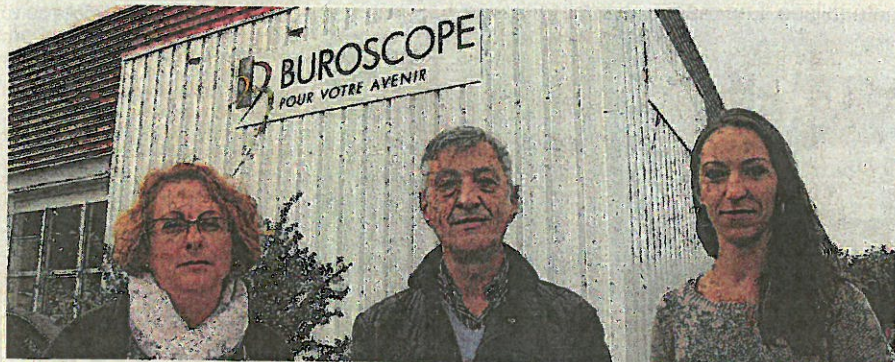
En un an, en Ille-et-Vilaine, le chômage des « seniors » a bondi de 6 % chez les hommes, près de 10 % chez les femmes. Pour rebondir, il faut reprendre confiance et se former. Témoignages.

Boulangier, garçon de café, représentant de commerce, maître d'hôtel, valet de chambre... Étienne Fournier a comme qui dirait roulé sa bosse.

« J'ai commencé à travailler à 15 ans, en 1966, et depuis j'ai fait 28 entreprises et exercé une quinzaine de métiers. » Et puis, à 61 ans, patatras ! « J'ai perdu mon emploi de conducteur de car, un boulot que j'avais depuis treize ans. J'ai fait un burn-out. » Difficile de rebondir cette fois. Dans son entourage, beaucoup n'ont pas compris : « On me disait : pourquoi tu ne prends pas ta retraite. Mais avec 1 040 € de pension, une fois toutes mes charges réglées, il ne me restait pas grand-chose pour vivre. »

### « Le deuil de son ancien métier »

Alors le sexagénaire, orienté par Pôle emploi, a frappé à la porte de Buroscope, à Cesson-Sévigné. Cet organisme de formation accueille des salariés souhaitant renforcer leurs compétences mais aussi des chômeurs de plus de 50 ans, ceux que l'on range parmi les « seniors » dans les statistiques du chômage. « Et à cet âge-là, beaucoup de gens se disent qu'ils ne retrouveront pas un emploi, que c'est fichu pour eux, alors ils baissent les bras », témoigne Anne Le Menn, directrice de Buroscope.



Anne-Marie Thomas et Étienne Fournier, ici avec leur conseillère de Buroscope, Myriam El Younsi, ont réussi à rebondir.

Le rebond professionnel passe souvent par une reconversion. Pas si simple. « Avant d'envisager une formation, il faut souvent faire le deuil de son ancien métier, puis faire le point sur soi-même, ses envies, avoir de retrouver confiance en soi. »

L'accompagnement se déroule pendant quatre mois rémunérés, par groupes d'une douzaine de stagiaires. Deux à trois jours par semaine, ils participent à des ateliers individuels ou collectifs pour les aider à construire leur projet professionnel à travers le théâtre, l'apprentissage du numérique...

Anne-Marie Thomas est passée par là. Elle a perdu une première fois son emploi, après vingt ans comme assistante commerciale. « Après, j'ai enchaîné les CDD, décroché un nouveau CDI comme assistante chez un paysagiste, puis j'ai été licenciée économique il y a cinq ans. Je n'avais pas envie de retomber dans le cycle des CDD, un mois dans un centre d'appel, une semaine à enregistrer des taxes d'apprentissage... J'avais envie de faire une pause pour repenser mon projet professionnel. »

Mais pour ça, il faut un regard extérieur et un réseau. « Et ça, vous

ne l'avez pas quand vous restez seule devant votre ordinateur. » En juin, elle a décroché un contrat d'un an au service des affaires juridiques de Pôle emploi. « À 50 ans, on n'est pas aussi *has been* qu'on le pense. Buroscope m'a aidée à remettre le pied à l'étrier. Aujourd'hui, j'ai un objectif. »

Quant à Étienne Fournier, il a retrouvé un emploi de chauffeur, de 16 h 15 à 21 h 30, tous les jours... sauf le dimanche de 6 h 45 à 14 h 45. « Je revis ! »

Laurent LE GOFF.

## Formation : 94 places sont ouvertes aux seniors

Aujourd'hui, un chômeur de longue durée sur trois est un senior. L'Ille-et-Vilaine compte près de 16 000 demandeurs d'emploi de plus de 50 ans. Et en Bretagne le chômage chez cette tranche d'âge a plus que doublé en sept ans. Pôle emploi et ses partenaires (État, Région, Maison de l'emploi dans le pays de Rennes, CCAS...) mettent en place des actions comme « 50 ans et compétent », « Seniors et alors » pour char-

ger la perception du chômage des seniors, par eux-mêmes et par les entreprises qui embauchent. « Non, on n'est pas bon à jeter quand on a plus de 50 ans », résumant les professionnels en charge de l'accompagnement.

« L'objectif est de remettre ce public en situation d'employabilité, d'autant qu'il y a des offres non pourvues dans beaucoup de secteurs, comme l'industrie agroali-

mentaire, l'hôtellerie-restauration, les métiers de la personne, le numérique », assure Gilles Mathel, directeur de la Direccte (Direction du Travail) en Ille-et-Vilaine. À condition d'avoir la santé d'une part, les compétences d'autre part, pour postuler. C'est l'objectif des dispositifs comme « Compétences transverses seniors ».

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, la Région finance cette nouvelle prestation qui

propose un accompagnement sur quatre mois de demandeurs d'emploi de plus de 45 ans, afin d'envisager des opportunités de (ré)orientation en seconde partie de carrière. Cette prestation sera mise en œuvre par le centre de formation Buroscope à Rennes, Redon, Fougères et Baine-Bretagne. 94 places de formation sont proposées.